

Charte de Déontologie

Vision, valeurs, missions, éthique de fonctionnement

1. Notre vision

We Are NOT Weapons of War (WWoW) œuvre pour l'élimination et la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits armés et aux crises au niveau mondial. WWoW croit fermement qu'il est urgent de mieux comprendre les causes, la portée et le modus operandi de ces violences, et de développer des solutions efficaces et judicieusement conçues. L'organisation s'intéresse particulièrement à l'utilisation de nouvelles technologies pour faciliter l'accès des survivantes et survivants aux services médicaux, psychosociaux et juridiques, et pour accélérer les processus de justice et la lutte contre l'impunité.

2. Nos valeurs

Les violences sexuelles dans les conflits et les crises sont des atteintes graves aux droits humains. Elles constituent donc un défi majeur pour la protection des individus et la garantie de leurs droits. À travers son action, WWoW défend les valeurs suivantes :

- La dignité humaine : Le respect des droits et de la dignité des victimes est au cœur de nos actions. Nous nous engageons à protéger et à promouvoir les droits humains dans toutes nos interventions.
- L'égalité et la non-discrimination : Nous travaillons sans distinction défavorable d'aucune sorte, de race, de croyance, de nationalité, ou tout autre motif de discrimination. Nous adoptons une approche intersectionnelle qui reconnaît les différentes formes de discrimination et veille à promouvoir l'égalité des genres dans toutes nos actions.
- La neutralité et l'impartialité : Nous nous engageons à agir de manière neutre et impartiale, en fournissant une aide et une assistance sans favoritisme ni préjugé. Notre objectif est de répondre aux besoins de toutes les personnes concernées, indépendamment de leur appartenance politique, religieuse, ethnique ou autre. Nous nous efforçons de maintenir notre indépendance et notre impartialité dans toutes nos interventions, afin de garantir que notre aide soit équitable et accessible à tous.
- L'innovation et l'efficacité : L'innovation est au cœur de tout projet de transformation sociale. Nous utilisons les nouvelles technologies pour

améliorer l'efficacité de nos interventions et pour accélérer les processus de justice et la lutte contre l'impunité.

- La collaboration et le partenariat : Le partenariat et la co-construction des projets avec les acteurs locaux, régionaux et internationaux, dans le respect de leurs cultures, de leurs pratiques et de leurs croyances et qui ne sont pas en contradiction avec les grands principes internationalement reconnus des droits de l'Homme sont les prérequis à l'établissement d'actions pérennes et ancrées dans les territoires.
- La transparence et la redevabilité : Nous nous engageons à une communication transparente, réactive et accessible à tous, et notamment aux bénéficiaires. Nous garantissons une bonne gestion des ressources de l'ONG, une transparence financière et un reporting des actions.

3. Nos Missions

À travers son action, WWoW a un impact transversal sur l'ensemble des objectifs de développement durable, depuis l'élimination de l'extrême pauvreté jusqu'à l'amélioration de la santé ou de l'accès au droit, en passant par l'éducation pour tous.

Pour cela, WWoW développe des outils et des stratégies innovantes autour de 4 grandes composantes :

- Le renforcement des capacités des acteurs locaux afin qu'ils deviennent autonomes et moteurs de changement

WWoW conduit des activités de renforcement des compétences et formations auprès des acteurs locaux, visant non seulement à répondre aux besoins immédiats des survivantes et survivants, mais également à créer des bases solides pour la reconstruction de ces derniers, et l'autonomisation en particulier des femmes et des filles.

- Le plaidoyer et la sensibilisation grâce à la recherche scientifique

Parce que la lutte contre les violences sexuelles nécessite une action globale et coordonnée, WWoW travaille à sensibiliser l'opinion publique mondiale et à mobiliser les acteurs nationaux et internationaux autour de cet enjeu.

- La lutte contre l'impunité, première cause de propagation des viols

Un procès impliquant des faits de violences sexuelles liées aux conflits nécessite une expertise particulière et un cheminement d'enquête spécifique. Il est nécessaire de former et surtout d'accompagner d'une part les policiers locaux dans leurs pratiques

et les magistrats et procureurs et d'autre part les victimes (et leurs familles) dans leurs démarches.

WWoW souhaite donc focaliser ses priorités, sur :

- Le partage d'expertise judiciaire et l'accompagnement des procès.
 - L'accompagnement des institutions locales pour adopter les cadres et pratiques juridiques nécessaires et adaptés.
 - La représentation et l'accompagnement des victimes et de leur famille dans ce processus.
- L'utilisation de l'innovation et de la technologie au service de la justice et des victimes

WWoW dédie une grande partie de ses activités au développement de son outil digital BackUp, outil d'analyse criminelle très performant, qui permet d'obtenir et de trier et analyser des données sourcées, viables et corroborées sur l'ampleur des violences sexuelles dans le monde. BackUp génère des données en temps réel utilisées tant dans les rapports publics que dans des procédures judiciaires. C'est un outil prédictif et préventif.

Développé en partenariat avec une entreprise privée de développeurs Luxembourgeois, BackUp a été conçu de manière agile et flexible. Il s'adapte à tous les contextes, toutes les problématiques et tous les besoins. Grâce à cette flexibilité, BackUp peut être utilisé efficacement dans diverses situations, offrant ainsi une solution robuste pour lutter contre les violences sexuelles et promouvoir la justice pour les victimes.

4. Responsabilité sociale et environnementale

L'organisation intègre les préoccupations sociales, environnementales et de bonne gouvernance dans sa stratégie à travers plusieurs initiatives.

WWoW s'engage pour la diversité et la parité à travers ses recrutements, veillant à ce qu'aucune discrimination ne soit faite lors des processus de sélection. Elle a élaboré un code de conduite détaillé qui fixe des normes éthiques claires pour tous

les employés et partenaires. Des politiques robustes ont été mises en place pour la protection contre les abus, incluant des protocoles de protection de l'enfance et des mesures contre le harcèlement. Des protocoles stricts sont également instaurés pour lutter contre les conflits d'intérêts, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces politiques sont soutenues par des formations régulières pour le personnel et les bénéficiaires, renforçant ainsi la compréhension et la mise en œuvre de ces pratiques essentielles.

WWoW s'engage également pour un développement durable. Elle veille à ce que les meilleures pratiques en termes de développement durable soient appliquées dans le cadre de la mise en œuvre des projets. Par exemple, WWoW privilégie les trajets en train pour les déplacements de moins de 5 heures de route, afin de réduire l'empreinte carbone et de promouvoir des modes de transport plus respectueux de l'environnement. WWoW prohibe également les déplacements long courriers en avion pour une période de moins de 6 jours.

L'organisation fait également l'objet d'audits par ses partenaires institutionnels, ce qui garantit la conformité à des normes élevées de gouvernance. De plus, elle publie chaque année un rapport financier et d'activité, assurant la transparence de son fonctionnement et de ses actions.

5. Les relations avec les parties prenantes

5.1 Relations avec les partenaires financiers

WWoW s'engage à :

- Utiliser les fonds obtenus par les pouvoirs publics ou les bailleurs privés pour la bonne réalisation ou l'avancement du projet prévu, et selon la convention de partenariat définie entre les deux parties.
- Informer ses partenaires financiers de la réalisation des objectifs du projet subventionné par un rapport narratif et financier.
- Garantir la transparence de ses comptes.

5.2 Relations avec les partenaires opérationnels

WWoW s'engage à :

- Écrire et signer une convention de partenariat définissant les modalités de l'accord.
- Correspondre régulièrement avec les partenaires pour la bonne mise en œuvre et le suivi des projets.

5.3 Relations avec les entreprises dans un but de mécénat de compétences

WWoW s'engage à :

- Mentionner le nom du mécène sur les différents supports de communication du projet et dans la liste des partenaires de l'association.

Le mécène quant à lui :

- S'engage à soutenir l'association dans la réalisation d'un projet et selon les modalités de la convention de mécénat signée.
- A le choix de la mise à disposition du personnel intervenant.

5.4 Relations avec les salariés

WWoW s'engage à :

- Signer et respecter le contrat de travail en y définissant précisément les conditions (temps de travail, missions réalisées, couverture et assurance).
- Respecter le droit du travail en vigueur dans le pays concerné, et la convention collective française.
- Donner un environnement de travail confortable et favorable.
- Offrir les formations nécessaires.

Les salariés s'engagent à :

- Respecter la charte déontologique dans le cadre de leur contrat de travail.
- Respecter les valeurs de WWoW et la confidentialité.

5.5 Relations avec les stagiaires

WWoW s'engage à :

- Signer la convention de stage en y définissant précisément les conditions (temps consacré, missions réalisées).
- Sensibiliser chaque stagiaire aux valeurs et missions de l'ONG.
- Offrir l'encadrement, l'accompagnement, la formation et le soutien auxquels le stagiaire a droit au cours de son stage.
- Déterminer les tâches réalisées par le stagiaire et veiller à leur accomplissement.
- Donner un environnement de volontariat confortable et favorable.

Le stagiaire s'engage à :

- S'impliquer au sein de l'équipe, respecter les tâches qui lui sont confiées et en rendre compte.
- Accepter un encadrement et une formation.
- Travailler en équipe et collaborer avec les membres de l'ONG.

5.6 Relations avec les bénéficiaires des projets

WWoW s'engage à :

- Évaluer les besoins des bénéficiaires en amont du projet par une collecte de données sociodémographiques.
- Répondre aux besoins des bénéficiaires et suivre l'avancement des projets par des évaluations quantitatives et qualitatives.

6. Règles de conduite en matière de collecte de dons financiers

WWoW propose aux individus partageant ses valeurs et souhaitant s'impliquer dans une cause de solidarité internationale de faire un don à l'association, ou d'y adhérer. Les dons financiers perçus sont affectés aux activités de WWoW. Il est possible de faire un don directement aux projets spécifiques.

Toute personne souhaitant faire un don à WWoW peut le faire par voie électronique par chèque, liquide, virement, prélèvement automatique ou remplir un bulletin d'adhésion pour participer à la vie de l'association. Les bulletins font l'objet de dépôts légaux. Les donateurs reçoivent un reçu fiscal. WWoW respecte la vie privée de ses donateurs : leurs coordonnées ne sont pas diffusées.

WWoW est à l'écoute des donateurs : l'association répond aux questions, demandes ou réclamations de ces derniers. WWoW ne dispose pas de principes d'opposition. Toutefois, si une entreprise ou autre donateur ne suit pas la même éthique que WWoW, l'association peut s'opposer à recevoir le don : cette procédure est traitée au cas par cas. La direction se prononce sur l'acceptation ou le refus du don.

7. Transparence financière

WWoW publie sur son site internet ses rapports d'activité annuels, présentant l'ensemble de ses projets avec un bilan financier.

8. Fiabilité des informations

WWoW vérifie de manière rigoureuse la véracité des informations qu'elle diffuse auprès du public notamment via son site internet et les brochures de communication. Cette vérification n'est néanmoins qu'une obligation de moyen et WWoW ne peut garantir ni être tenue pour responsable d'informations fausses qu'elle aurait diffusées à son insu et de bonne foi. WWoW s'engage à rectifier publiquement toute erreur possible dans ce sens.